

Articoli/Articles

SEXE, GÉNÉRATION ET MALADIE DANS LE TRAITÉ
HIPPOCRATIQUE
ÉPIDÉMIES I ET III

JACQUES JOUANNA
Université de Paris-Sorbonne
Membre de l'Institut de France, F

SUMMARY

Hippocrates' Epidemics I and III stand out in the collection of the works attributed to the physician from Kos. Several observations within this treatise deal with the specificity of the female body, and the paper will analyze how the author of the two books described the peculiar female constitution, as well as the clinical cases involving women.

Dans tous les traités du *Corpus* attribué à Hippocrate qui constituent les premiers textes conservés de la médecine occidentale, certains émergent par leurs qualités exceptionnelles d'intelligence, d'observation et d'écriture. C'est le cas de l'un des traités qui est né directement du contact avec les malades et qui nous donne une idée précise de la population des malades dans un endroit précis et à des moments précis, le traité des *Épidémies I et III*. Son originalité la plus grande est qu'il renferme un matériel double: à la fois quatre développements de synthèse sur le tableau climato-nosologique annuel dans l'île de Thasos à la fin du cinquième siècle avant J. - C., et d'autre part des fiches consacrées à des malades particuliers au nombre total de quarante-deux, provenant pour la majeure partie de

Key words: Sex - Generation - Hippocrates - Epidemics I and III

l'île de Thasos, mais aussi d'autres cités de la Grèce du Nord où le médecin a exercé. Ce matériel double, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas formé de brouillons qui auraient été miraculeusement conservés, mais constitue un ouvrage - ou les restes d'un ouvrage - qui a été écrit par un médecin à l'adresse de collègues ou de disciples pour les guider dans l'art de la médecine. L'auteur déclare en effet dans un développement final (*Epid. III*, c. 16 § 1):

J'estime qu'une grande partie de l'art est d'être capable d'examiner à fond ce qui a été consigné par écrit correctement (περι τῶν γεγραμμένων ὀρθῶς). Car celui qui a compris cela et l'applique ne commet pas à mon avis de grandes erreurs dans l'art¹.

On ne peut pas faire plus clairement une apologie de l'écrit et de son utilité: l'écrit introduit à la plus grande partie de l'art de la médecine. Le médecin explicite cette finalité dans les lignes suivantes: s'informer avec exactitude de la constitution de chacune des saisons et de chaque maladie, pour savoir ce qui en elles est favorable ou défavorable, déterminer ainsi le pronostic des maladies, brèves ou longues, mortelles ou guérissables, et établir à partir de ce savoir la thérapeutique adéquate à chaque catégorie de malades.

Mon propos aujourd'hui est de profiter de l'achèvement d'une nouvelle édition publiée cette année dans la *Collection des Universités de France*² pour évaluer, dans une perspective la plus appropriée possible aux différents thèmes de la Conférence, la place de la femme dans la nosologie du traité.

Préalable: Epid. I et III, l'œuvre unique d'un auteur unique

Cependant au préalable, il convient de rappeler qu'à la base de cette édition se situe une vision nouvelle sur la relation entre les deux traités transmis séparément sous deux titres différents, *Épidémies I* et *Épidémies III* J'en donne ici les conclusions. Les deux parties transmises sous deux titres différents ont été rédigées par un seul et

même auteur dont les caractéristiques terminologiques et stylistiques sont telles que d'une part il est indubitablement l'auteur de ces deux parties, et que d'autre part il ne peut probablement pas être l'auteur d'autres traités du *Corpus hippocratique*. Ces deux parties formaient au départ un seul et même ensemble, copié sur deux rouleaux, qui a été disloqué à date ancienne en deux parties, par la séparation des deux rouleaux sur lesquels il était copié et par l'insertion, à l'intérieur, d'un élément étranger dénommé actuellement *Épidémies II* qui est venu s'insérer indûment à la suite de l'interversion de deux rouleaux. Cette dislocation existait déjà au temps de Galien. Il faudrait donc rompre avec la tradition imprimée, telle qu'elle a été adoptée jusqu'à présent, réunir en un seul et même ensemble ce qui a été séparé en rétablissant la continuité originelle, au moins dans l'analyse, si l'on ne veut pas heurter totalement les habitudes de la tradition par un nouveau système de références. La première grande différence qui en résulte est le rétablissement de la continuité entre la liste des fiches de malades qui terminait *Epid. I* (liste A = 14 malades) et la liste des fiches de malades qui débutait *Epid. III* (liste B = 12 malades). Une fois que les deux parties sont réunies, la structure du traité se présente comme une alternance entre une longue partie synthétique composée de trois constitutions climato-nosologiques, suivie d'une longue liste de malades (A+B = 26 malades), et une seconde partie synthétique comprenant une quatrième constitution climato-nosologique, suivie d'une liste de malades (liste C = 16 malades). La fin du traité dans la tradition manuscrite se termine par une conclusion dont je viens de mentionner le début à propos de l'écrit. Voilà donc quelle était la structure du traité originel, ou du moins de ce qu'il en reste.

Mon intention n'est pas de procéder ici à la démonstration détaillée de l'unité terminologique démontrant l'unité de l'homme et de l'œuvre. On la trouvera dans la notice de l'édition. Je donnerai ici un unique exemple frappant concernant la terminologie d'un symptôme et sa signification médicale. Cet exemple pourrait illustrer la topique

de la troisième session de la Conférence sur “Diagnose, signes et preuves”. Il est un mot désignant l’agitation du malade qui dans son lit se jette de côté et d’autre, le substantif grec très rare βληστρισμός que l’on traduit par le terme technique de “jactation” ou “jactitation”. Or ce terme se trouve une fois dans *Epid. I* et quatre fois dans *Epid. III*, alors qu’il ne se trouve nulle part ailleurs, ni dans le *Corpus hippocratique*, ni dans le reste de la littérature grecque, sinon chez les glossateurs Érotien et Hésychius³. Qui plus est, les cinq fois, le substantif est accompagné de l’adjectif πολύς (*vel* πουλύς) désignant une forte agitation⁴. Quant à la signification pronostique de ce symptôme, elle est constamment la même. C’est un très mauvais signe: à chaque fois que le signe est observé, le malade meurt. Un tel emploi répété d’une expression unique ayant la même signification médicale ressemble à la signature d’un seul et même auteur.

J’aborde donc maintenant le sujet proprement dit, c’est-à-dire la place que le médecin accorde aux femmes dans sa description et dans sa réflexion sur la nosologie. Pour traiter ce sujet avec la plus grande clarté, je respecterai la nature même du matériel présenté par l’auteur en commençant par les développements de synthèse, avant d’en venir aux fiches de malades. Cette distinction est d’autant plus justifiée que le médecin n’a pas exactement, d’un exercice à l’autre, les mêmes perspectives, même si l’on a l’habitude de voir dans les fiches de malades un matériel de préparation à la synthèse. Les synthèses se situent au niveau des maladies et des fièvres, les fiches au niveau des malades.

Place des femmes dans les quatre constitutions climato-nosologiques

L’objectif du médecin dans les parties synthétiques est de s’informer exactement sur la constitution des saisons et la constitution des maladies. Il présente donc le tableau climatique et nosologique annuel dans quatre développements synthétiques correspondant à quatre années, qu’il désigne parfois par le terme technique de

κατάστασις “constitution”⁵. Chaque constitution commence par la description climatique de l’année à partir de l’automne, puis elle se poursuit par la description des maladies qui ont prédominé lors de cette année-là, en respectant autant que possible le déroulement des saisons. L’analyse nosologique est décalée par rapport à l’analyse climatique, en général d’une saison, voire de deux. En effet, alors que le tableau climatique commence toujours par l’automne, le tableau nosologique ne commence pas avant l’hiver, voire le printemps. Quant au lieu de l’observation, les trois premières constitutions décrites sont à Thasos. Dans la quatrième constitution le lieu n’est pas précisé; cependant, il est communément admis qu’il s’agit toujours de Thasos. Pour le choix de ces quatre constitutions, il n’est pas certain qu’elles représentent quatre années consécutives pendant lesquelles le médecin a exercé à Thasos. Il semble que ce soit plutôt un choix sélectif, car ces quatre années se définissent par des qualités élémentaires différentes:

- première constitution, chaude et sèche;
- deuxième constitution, froide et humide;
- troisième constitution, froide et sèche;
- quatrième constitution, chaude et humide.

Il pourrait donc s’agir de quatre années choisies à dessein pour obtenir un spectre complet de la nosologie, applicable par les médecins dans les années futures.

Comment les femmes apparaissent-elles dans ces quatre constitutions? Dans chacune d’entre elles, il existe au moins une indication sur les femmes. Mais c’est surtout dans la troisième constitution qu’un développement autonome important leur est consacré. Examinons ces passages dans leur ordre d’apparition.

1. Dans la première constitution, l’auteur décrit au printemps chez beaucoup d’habitants des gonflements aux oreilles. Ils se produi-

sirent soit d'un seul côté, soit des deux à la fois, avec ou sans fièvre, et se résorbèrent chez tous sans dommage. Il mentionne alors la répartition de cette affection dans la population. Voici ce qu'il en dit (*Epid. I*, c. 1 § 6, p. 3, 3-5 = Littré II, 602, 2-5):

Ils (sc. les oreillons) se produisirent chez des adolescents, des jeunes gens, des hommes dans la force de l'âge, et parmi eux chez la plupart de ceux qui fréquentaient la palestre et les gymnases; quant aux femmes, ils n'en atteignirent qu'un petit nombre (γυναιξὶ δὲ ὀλίγησιν ἐγίνετο)

De telles indications nous donnent des renseignements indirectement sur la clientèle du médecin. Il observe toute la population, hommes et femmes, sans établir de hiérarchie entre les habitants, quel que soit leur sexe, leur âge ou même leur rang social. Une telle vision de la société est chez le médecin hippocratique ce qu'il y a de plus moderne. Les seules distinctions qu'il fasse sont celles qui lui paraissent médicalement significatives. Le genre de vie en fait partie. Ainsi, l'observation faite sur la fréquence des oreillons chez les hommes, jeunes ou dans la force de l'âge se rassemblant à la palestre et aux gymnases, et sur la rareté des cas chez les femmes qui restent à la maison, aurait pu orienter le médecin vers l'idée que la transmission de la maladie pouvait se faire par contact. Mais cette idée est restée étrangère à la médecine hippocratique. Les épidémies n'avaient donc par le même sens que celui que nous leur donnons aujourd'hui. Ce sont les maladies qui occupent un territoire et prédominent dans une population donnée, sans que la concentration de la population joue le moindre rôle dans la transmission des maladies; car l'idée fondamentale du médecin est que la naissance des maladies et leur évolution ont pour cause essentielle la nature du climat de l'année et les variations saisonnières que cette année connaît. L'auteur dit expressément à la fin du traité que "les maladies estivales, l'hiver, quand il arrive, les supprime et les maladies de l'hiver, l'été, quand il survient, les change"⁶.

Voilà donc ce qu'il en est de la remarque sur les femmes dans la première constitution. Une remarque comparable est faite vers la fin de la deuxième constitution. Mais le contexte est légèrement différent. Ce n'est pas dans le tableau nosologique annuel proprement dit, mais dans des réflexions plus générales qui sont ajoutées⁷. L'auteur les termine par un développement pronostique sur des douleurs de tête dont la signification peut varier suivant des conditions annexes: absence ou présence de fièvre, ou d'autres symptômes. Le dernier cas envisagé est celui où les douleurs de tête sont accompagnées de douleurs au cardia (=la bouche de l'estomac) et de nausées. Je cite (*Epid. I*, c. 12 § 2-3, p. 19, 8-20, 2 = Littré II, 638, 1-6):

Les individus chez qui il y a des pesanteurs de toute la tête ainsi que des douleurs au cardia avec nausées, vomissent après cela des matières bilieuses et phlegmatiques. 3 Et le plus souvent, chez les enfants, dans de tels cas, il y a surtout des convulsions; chez les femmes c'est aussi cela, ainsi que des douleurs à l'utérus; chez les vieillards et chez tous ceux dont la chaleur (innée) est désormais vaincue, ce sont des états paraplégiques, des états maniaques et la privation de la vue.

L'introduction de la remarque sur les femmes se fait, comme la première fois, dans une ouverture de l'éventail des malades introduisant à la fois l'âge et le sexe. C'est ici la triade des enfants, des femmes et des vieillards. Cette ouverture aboutit à un pronostic différentiel avec des particularités qui s'ajoutent selon chaque catégorie. Pour les femmes, ce qui s'ajoute, c'est comme chez les enfants, les convulsions, mais aussi ce qui tient à une caractéristique de leur sexe, les douleurs à l'utérus. C'est la seule référence que l'on ait dans le traité à cet organe féminin. Et puisque notre Conférence est centrée aussi sur la terminologie, on observera que pour désigner cet organe féminin, c'est le mot grec ὑστέρα, "utérus", qui apparaît, et non son synonyme μήτρα "matrice".

J'en viens maintenant à la place de la femme dans la troisième constitution. Alors que les indications sur les femme se cantonnaient à une

simple remarque dans chacune des deux premières constitutions, un développement entier est consacré aux femmes dans la troisième constitution à propos de la description des *causus* (*Epid. I*, c. 16 § 1-3, p. 23, 11-24, 8 = Littré II, 646, 9-648, 6):

1 Les femmes (Γυναῖκες δέ) furent nombreuses à être malades (sc. du causus), mais moins que les hommes (ἄνδρες), et elles moururent en moins grand nombre. Elles accouchaient difficilement (ἐδυστόκειον) pour la plupart, et après les accouchements elles tombaient malades (μετὰ τοὺς τόκους ἐπενόσσειον) et c'est surtout elles qui mouraient; par exemple, la fille de Téléboulos mourut au sixième jour après l'accouchement (ἐκ τόκου). 2 Chez la plupart, les règles (γυναικεῖα) apparaissaient lors des fièvres; chez certaines, il y eut une hémorragie par les narines. Et chez bien des jeunes filles (παρθένοισι) les règles apparaissaient alors pour la première fois; parfois, l'hémorragie par les narines et les règles apparaissaient chez les mêmes; par exemple, chez la fille de Daïtharsès, qui était vierge, les règles apparurent alors pour la première fois et du sang s'écoula en abondance par les narines. Et aucune femme, à ce que je sais, ne mourut parmi celles à qui l'un de ces symptômes arriva favorablement. 3 Mais celles à qui il advint d'être malades, alors qu'elles étaient enceintes (ἐν γαστρὶ ἐχούσησι), avortèrent (ἀπέφθειραν) toutes, à ce que je sais.

Le développement commence par une comparaison avec les hommes comme dans la première constitution. Ici encore, les femmes furent moins atteintes que les hommes, et l'auteur ajoute qu'elles moururent moins. La maladie dont il est question est le *causus*. Mais ce qui est nouveau par rapport aux deux attestations précédentes, c'est d'abord la relation qui est établie entre les accouchements et les maladies. Les accouchements étaient difficiles (ἐδυστόκειον), et après les accouchements elles tombaient malades (μετὰ τοὺς τόκους ἐπενόσσειον), et c'est surtout ces femmes-là qui mouraient. Le médecin illustre son compte-rendu en donnant un exemple particulier, la fille de Téléboulos qui mourut au sixième jour après l'accouchement. Ce qui est nouveau ensuite, c'est la relation établie entre les maladies et les règles (γυναικεῖα). Mais

cette relation, à l'inverse de la précédente, va dans le sens de la guérison selon le médecin. Il constate que les règles vinrent souvent chez les femmes et que chez les jeunes filles les règles vinrent pour la première fois. Pour comprendre pourquoi cette apparition des règles pendant la maladie était dans l'esprit du médecin un signe favorable, il est nécessaire de rappeler ce qu'il avait dit précédemment des hommes atteints du *causus* lors de cette constitution. Ceux qui eurent une hémorragie nasale bonne et abondante, déclare-t-il, furent sauvés. Pour le médecin l'hémorragie nasale est l'équivalent d'un dépôt (ἀπόστασις), c'est-à-dire d'un déplacement de l'humeur morbifique et ici, en plus, de son évacuation. Selon lui, l'évacuation des règles joue manifestement un rôle analogue. Dès lors, les femmes ont un avantage sur les hommes face à la maladie, puisque l'évacuation salvatrice peut se produire à la fois par le haut et par le bas. Il illustre cela par l'exemple de la fille de Daïtharsès qui eut à la fois ses règles pour la première fois et une abondante hémorragie nasale. C'est probablement ainsi qu'il explique que les femmes mouraient moins que les hommes. Il termine ce développement sur les maladies des femmes, par une dernière conséquence particulière de la maladie sur les femmes. Toutes celles qui tombèrent malades en étant enceintes (ἐν γαστρὶ ἐχούσησι) avortèrent (ἀπέφθειραν). Ainsi ce long développement sur les femmes atteintes de *causus* contraste avec les deux remarques très rapides des deux constitutions précédentes. Mais ce n'est pas tout. Dans la partie finale de cette troisième constitution, le médecin revient dans une sorte de bilan général sur les gens qui mouraient et sur ceux qui furent sauvés (*Epid. I*, c. 19 § 1-3). Parmi ceux qui mouraient, l'auteur énumère non seulement les âges, mais il introduit pour la première fois d'autres critères dont il n'avait pas parlé auparavant. En effet, après avoir dit que mouraient surtout les adolescents, les jeunes gens et les hommes dans la force de l'âge, il poursuit (*Epid. I*, c. 19 § 1, p. 27, 5-8 = Littré I, 656, 3-7):

(Parmi les malades mouraient)... ceux qui étaient glabres, avaient la peau un peu blanche, les cheveux raides, les cheveux noirs, les yeux noirs; ceux qui vivaient dans le laisser-aller et la facilité, ceux qui avaient la voix grêle, la voix rauque, les bégues, les coléreux; les femmes qui mouraient étaient aussi, pour la plupart, de ce type (καὶ γυναῖκες πλεῖσται ἐκ τούτου τοῦ εἶδος ἀπέθνησκον).

L'accumulation de termes en asyndète peut paraître déroutante, car elle met sur le même plan des caractéristiques qui relèvent pour nous de domaines différents: d'un côté le physique avec des détails sur la peau, les cheveux, les yeux et la voix, de l'autre le caractère et le genre de vie. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que les remarques faites sur les hommes sont élargies aux femmes. Il n'y a donc pas de différence fondamentale entre les hommes et les femmes, aux yeux du médecin, devant la maladie et la mort. Les mêmes caractéristiques physiques et les mêmes défauts dans un genre de vie relâché sont des facteurs aggravants chez les malades, quel que soit leur sexe. C'est aussi sur l'identité entre les hommes et les femmes que le médecin insiste dans sa conclusion sur les malades qui furent sauvés. Il y regroupe les quatre signes qui furent chez les hommes des facteurs de salut parmi lesquelles les hémorragies nasales déjà mentionnées, puis il élargit l'analyse aux femmes dans le passage suivant (*Epid. I*, c. 19 § 3, p. 28, 2-9 = Littré II, 658, 6-12):

Chez les femmes et les jeunes filles (Γυναῖξὶ δὲ καὶ παρθένοισι) survenaient également tous les signes consignés par écrit (τὰ ὑπογεγραμμένα σημεῖα πάντα); celles chez qui ou bien l'un de ces signes s'était produit favorablement, ou bien les règles étaient apparues en abondance, étaient sauvées grâce à cela et la crise avait lieu; et, à ce que je sais (οἶδα), aucune ne mourut de celles chez qui l'un de ces signes s'était produit favorablement; car la fille de Philon eut par le nez une hémorragie abondante, mais le septième jour elle prit un repas du soir de façon inopportune; elle mourut.

Ce qui est remarquable, c'est l'identité totale affirmée ici sur la signification des signes favorables observés chez les femmes et chez les

hommes. La seule différence est que, pour les femmes, s'ajoute, comme nous l'avons déjà vu, un signe favorable qui double celui de l'hémorragie nasale, à savoir celui de l'hémorragie qui leur est propre, celle des règles. Ce qui est remarquable ensuite, c'est que le médecin appuie ses dires en faisant appel expressément à son expérience personnelle énoncée à la première personne (οἶδα "à ce que je sais"). Enfin, troisième élément remarquable, c'est qu'il répond à une objection qu'on aurait pu lui faire sur un cas particulier, celui de la fille de Philon qui est morte alors qu'elle avait eu une hémorragie nasale favorable: selon l'auteur, si la guérison attendue ne s'est pas produite, c'est parce qu'elle a commis une erreur de régime en prenant un repas du soir inopportun, le septième jour. On admirera la précision des données dont dispose le médecin et la maîtrise avec laquelle il les utilise, même pour devancer des objections qu'on pourrait lui faire en citant un contre-exemple à sa thèse⁸.

La remarque sur les femmes dans la quatrième constitution, beaucoup plus brève, est de la même veine que celle que l'on a vu dans la constitution précédente sur les facteurs aggravants qui favorisent la maladie chez certains types de sujets (*Epid. III*, c. 14 § 1, p. 90, 13-15 = Littré I, 96, 4-98, 1):

“Type des malades atteints de phtisie: c'était le type lisse; le type un peu blanc; le type couleur lentille; le type un peu rouge; le type aux (yeux) clairs; les leucophegmiques; les individus en forme d'ailes. *Il en était de même pour les femmes* (καὶ γυναικες οὕτω)”.

De la même façon que dans la troisième constitution, les femmes sont insérées dans la typologie des facteurs aggravants établie pour les hommes. On observe toutefois ici un approfondissement de l'analyse: l'auteur classe les différentes typologies physiques suivant les différents types de maladies.

Place des femmes dans les quarante-deux fiches de malades

Venons-en dans une troisième et dernière partie à la présence des femmes dans les fiches de malades que le médecin a jointes

à ses développements généraux sur les quatre constitutions climato-nosologiques.

Comme il a été déjà dit dans la partie préalable à l'exposé, il est usuel de distinguer trois listes de fiches de malades: l'une à la fin d'*Epid. I*, appelée liste A comprend 14 fiches, l'autre au début d'*Epid. III* liste B comprend 12 fiches, et une troisième liste C à la fin d'*Epid. III* comprend 16 fiches. Mais à partir du moment où réunit en un seul ensemble les deux morceaux du traité qui ont été accidentellement séparés, il n'y a plus que deux listes: la liste A+B de 26 fiches après les trois premières constitutions et la liste C de 16 fiches après la quatrième constitution. On aboutit de toute façon à un total de 42 fiches de malades.

Pour avoir d'emblée une idée sur la place des femmes et des jeunes filles, par rapport aux hommes, on obtient un total de 17 fiches sur le sexe féminin contre 25 fiches sur le sexe masculin. Ce n'est certes pas la parité, mais c'est une proportion importante du sexe féminin dans le matériel de base qui a servi à la rédaction des synthèses, environ 40%. Une telle place réservée au sexe féminin dans les fiches est assez inattendue, quand on compare avec les indications sur les femmes dans les développements de synthèse où la présence de la femme est proportionnellement plus rare, sauf dans la troisième constitution climato-nosologique. Du reste, cette troisième constitution diffère des trois autres par l'insertion d'exemples particuliers qui viennent illustrer les affirmations générales, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.

Nous avons déjà rencontré trois exemples de femmes malades dans les passages de cette constitution que nous avons examinés:

1. La fille de Téléboulos qui mourut au sixième jour après l'accouchement (*Epid. I*, c. 16 § 1, p. 23, 14 = Littré II, 646, 12 sq.).
2. La fille de Daïtharsès, qui était vierge et dont les règles

apparurent pour la première fois, alors que du sang s'écoula en abondance par les narines (*Epid. I*, c. 16 § 2, p. 24, 4 = Littré II, 648, 2 sq.).

3. La fille de Philon, qui eut par le nez une hémorragie abondante, mais qui, le septième jour, prit un repas du soir de façon inopportune, ce qui entraîna sa mort (*Epid. I*, c. 19 § 3, p. 28, 7 = Littré II, 658, 10).

Voilà donc trois exemples qui correspondent manifestement à trois fiches de femmes ou de jeunes filles malades. Quatre autres femmes malades sont mentionnées encore dans la troisième constitution:

4. Cratiè chez Xénophane en *Epid. I*, c. 17 § 2 (24, 17 = Littré II, 650, 2).
5. La femme de Mnésistrate en *Epid. I*, c. 17 § 2 (25, 1 = Littré II, 650, 2 sq.).
6. La fille d'Agaidès en *Epid. I*, c. 20 § 3 (30, 9).
7. La servante de Skymnos le foulon en *Epid. I*, c. 21 § 2 (31, 8 sq.).

On aboutit ainsi à un total de sept femmes pour lesquelles le médecin avait des fiches. Or, la très grande surprise est de constater qu'aucune de ces fiches n'apparaît dans les fiches conservées. C'est donc la preuve que les fiches dont nous disposons actuellement sont loin de correspondre au fichier originel du médecin. La même conclusion, du reste, pourrait se faire en prenant l'exemple des hommes⁹. Sur le total de 19 malades masculins mentionnés dans cette troisième constitution, nous ne conservons que la fiche sûrement d'un malade (A 1: Philiscos) et probablement de deux (cf. aussi A 10: le Clazoméniens)¹⁰.

Que s'est-il donc passé? Le médecin n'a-t-il publié qu'une sélection de ses fiches? Cela n'est pas impossible. Mais en même temps, il est impensable qu'il ait renoncé à publier dans cette sélection les fiches

auxquelles il a fait allusion dans ses développements synthétiques. Dès lors, même si l'on admet que le médecin a publié seulement une sélection de son fichier, il est vraisemblable que cette sélection devait être à l'origine plus importante que celle que nous avons conservée aujourd'hui.

Cela étant dit, il subsiste encore un matériel fort riche, puisque 17 fiches décrivent 17 malades de sexe féminin dont la maladie est observée au fil des jours. Pour présenter ces fiches, deux questions se posent:

1. Comment ces fiches sont-elles classées?
2. Comment la matière est-elle organisée à l'intérieur de chaque fiche?

À la première question, il est difficile de donner une réponse positive, car les fiches se lisent immédiatement après les parties de synthèse sans aucune annonce de la part de l'auteur. Et aucun classement n'est apparent. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas de regroupement des fiches selon les sexes, ni selon les âges. De ce point de vue, les fiches sont mélangées et l'ordre paraît aléatoire. Exceptionnel est le cas où deux fiches se suivent en ayant explicitement un rapport entre elles. C'est le cas, par exemple de A+B n° 24 (= B 10) et A+B n° 25 (= B 11). Les deux maladies sont apparues à la suite d'un avortement (ἐξ ἀποφορηῆς). Elles se terminent toutes les deux au septième jour par la mort de la malade. Précisons aussi que les fiches ne sont pas non plus ordonnées en fonction de la maladie, pour la bonne raison que le diagnostic de la maladie est très rarement indiqué par l'auteur dans les fiches de malades. C'est un des paradoxes de ces fiches: l'auteur, lui, savait très bien la nature de la maladie, mais il n'éprouvait pas le besoin de la mentionner systématiquement. Pour justifier l'ordre des fiches, on pourrait enfin penser à un classement géographique. De fait, il est raisonnable de penser qu'il y a unité de provenance des malades dans la liste A+

B des 26 malades qui font suite aux trois premières constitutions de Thasos. Il doit s'agir uniquement de malades de Thasos. En revanche, l'origine géographique de la liste C est plus diverse: non seulement des malades de Thasos (4), mais aussi d'Abdère (5), et même, à l'ouest, de Thessalie (2), et à l'est, de Cyzique (1). En bref, il n'y a aucun critère de classement manifeste qui préside à l'ordre des fiches à l'intérieur des listes.

Si le classement des fiches n'obéit à aucun ordre manifeste, chaque fiche, elle, en revanche, se présente sous une forme ordonnée: le cœur de la fiche est constitué par la suite chronologique des jours de la maladie idéalement depuis le premier jusqu'au dernier. Je prendrai pour exemple de base dans la suite de l'exposé, la fiche de la dernière malade de la liste A+B, le n° 26 (= B 12), donc en principe une malade de Thasos (*Epid. III*, c. 1 § 12 [B 12], p. 77, 7-79, 13 = Littré III, 62, 12-66, 11):

Une femme qui était couchée Place des menteurs, alors qu'elle avait mis au monde pour la première fois péniblement un enfant mâle, fut prise de fièvre.

Dès le commencement, elle était assoiffée, nauséuse, et souffrait un peu du cardia; langue sèche; ventre troublé avec des matières ténues en petite quantité; elle ne dormit pas.

Au deuxième jour, elle eut de petits frissons; fièvre aiguë; elle eut de petites sueurs à la tête, froides.

Au troisième jour, ce fut pénible; du ventre sortaient des matières crues, ténues, abondantes. Au quatrième jour, elle eut des frissons; tout s'exacerba; elle était insomniaque.

Au cinquième jour, ce fut pénible.

Au sixième jour, à travers les mêmes épreuves; du ventre vinrent des matières en grande quantité. Au septième jour, elle eut des frissons; fièvre aiguë; soif; forte jactation; vers le soir, elle eut des sueurs sur tout le corps, froides; refroidissement; extrémités froides; elles ne se réchauffaient plus; et à nouveau durant la nuit elle eut des frissons; les extrémités ne se réchauffaient pas; elle ne dormit pas; elle fut frappée de petits délirés, et inversement retrouvait vite la raison.

Au huitième jour, vers le milieu de la journée, elle eut de la chaleur (fébrile); elle était assoiffée, somnolente, nauséuse; elle vomit des matières bilieuses, en petite quantité, un peu jaunes; durant la nuit, ce fut difficile à supporter; elle ne s'endormit pas; elle urina beaucoup à la fois; je n'ai pas vu l'urine.

Au neuvième jour, tout se calma; elle fut somnolente; vers le soir, elle eut de petits frissons; elle vomit un peu de matières bilieuses.

Au dixième jour, frisson; la fièvre s'exacerba; elle ne dormit pas du tout; tôt, elle rendit beaucoup d'urine, ayant des sédiments; les extrémités se réchauffèrent.

Au onzième jour, elle vomit des matières érugineuses, bilieuses; elle eut des frissons peu de temps après, et à nouveau des extrémités froides; au soir, sueur, frisson, beaucoup de vomissements; la nuit, ce fut pénible.

Au douzième jour, elle vomit beaucoup de matières noires, malodorantes; hoquet fréquent; soif pénible.

Au treizième jour, elle vomit des matières noires, malodorantes, en grande quantité; frisson; vers le milieu de la journée, elle est aphone.

Au quatorzième jour, sang par le nez; elle mourut.

Chez cette malade jusqu'à la fin, ventre humide, frissons. Pour l'âge, environ dix-sept ans.

J'ai choisi cette fiche d'abord parce qu'elle est exemplaire pour montrer le schéma d'exposition qui préside à la rédaction d'une fiche chez cet auteur. L'essentiel est constitué de la description jour par jour des symptômes et de l'état de la malade. On appréciera ici la régularité de la description: tous les jours sont mentionnés intégralement, ce qui n'est pas le cas dans toutes les fiches conservées¹¹. Par le mot "jour", il faut entendre non seulement la journée, mais aussi la nuit qui suit, car il est important de savoir si la malade a pu dormir ou non. Parfois même des moments de la journée sont précisés, tôt le matin (10e jour), le milieu de la journée (8e jour, 13e), le soir (7e jour, 9e, 11e). L'analyse quotidienne des divers symptômes est donc l'essentiel.

Cet exposé chronologique est précédé par une brève introduction et parfois terminé par une brève conclusion. L'introduction donne ici trois indications en une seule phrase:

1. La présentation de la malade: elle est anonyme, mais elle est identifiée par son adresse dans la cité. Elle habite place des Menteurs. Généralement on a aussi le nom de la malade désignée, soit par le nom de son père quand elle n'est pas mariée (cf. les trois exemples dans la troisième constitution: la fille de Téléboulos; la fille de Daïtharsès; la fille de Philon) , soit par le nom de son mari (cf. fiche précédente B 11: la femme d'Ikéteus). Mais il peut s'agir aussi d'une esclave; elle est désignée alors par son appartenance à une propriété ou par sa fonction, sans que le mot d'esclave n'apparaisse, car le médecin ne fait pas de différence sociale dans sa clientèle lors de l'exercice de son métier.

2. Des indications sur ce qui a précédé la maladie: c'est ce que l'auteur appelle parfois la *prophasis* ou cause préalable. Ici c'est un accouchement difficile.

3. Le début de la maladie: il est indiqué régulièrement par l'apparition d'une forte fièvre. Quant à la conclusion, moins régulière que l'introduction, elle commence généralement par un démonstratif en asyndète désignant le malade ou la malade. Ici Τούτη à l'initiale. Puis sont énoncés les symptômes que le médecin considère être les plus constants au cours de la maladie avec l'emploi de l'expression adverbiale διὰ τέλεος qui signifie "jusqu'à la fin", "constamment". Ici deux symptômes sont notés: les selles liquides et les frissons. Enfin dans cette conclusion, l'auteur donne ici une indication sur l'âge de la malade: dix-sept ans. Cette indication sur l'âge à la fin de la fiche est beaucoup plus rare¹².

Sur cette fiche d'une femme malade prise comme modèle de réflexion, plusieurs directions de recherche sont possibles pour en faire un commentaire:

1. un commentaire qui relève de l'histoire des interprétations de cette fiche dans l'Antiquité. Cela revient essentiellement à étudier le commentaire que Galien en a fait dans son Commentaire à *Epid. III* que l'on peut lire dans l'édition critique de Wenkebach parue dans

le CMG (V 10, 2, 1) en 1936 (p. 106-107), où il occupe vingt-huit lignes. Il est facile d'en résumer l'essentiel. Galien fait ressortir la gravité des symptômes dès les premiers jours et s'étonne que la malade ait pu résister jusqu'à quatorze jours. C'est dans cette problématique qu'il interprète la mention de l'âge: la jeunesse de la malade et probablement une nature particulièrement résistante ont fait qu'elle a survécu jusqu'au quatorzième jour, alors qu'elle aurait dû mourir au neuvième ou au onzième jour. À cet égard, l'évacuation finale de sang (au quatorzième jour) que Galien considère comme un signe favorable, à l'égal de l'auteur du traité, ne suffisait pas pour éliminer la violence de la maladie qui se manifesta à la fin par des vomissements malodorants, signe mortel que Galien rapproche de ce qui est dit dans le *Pronostic*.

Cette lecture de la fiche par Galien devrait être complétée par les quelques mots de commentaire que le médecin de Pergame en avait déjà donné dans son *De Difficultate respirationis* (Kühn 7, 883, 15-884, 5) où il considère que l'état de la malade - à la fois sa douleur au cardia et sa difficulté à se réchauffer après les frissons -, suppose une difficulté de la respiration dont l'auteur n'a pas parlé, parce qu'elle était trop évidente. On laissera à Galien la responsabilité de cette dernière reconstruction qui n'est pas dans le texte.

Galien s'est contenté de commenter la fiche en elle-même. On peut compléter son commentaire par une autre méthode qui consiste à replacer la fiche dans le contexte de l'ensemble du traité dont l'unité est désormais retrouvée.

2. La fiche dans son contexte.

Le contexte est double: d'une part, le contexte des fiches sur les femmes; d'autre part, le contexte des tableaux climato-nosologiques où il est question des femmes.

- a. sa place dans les fiches sur les femmes. On se souvient qu'il y a au total 17 fiches sur des malades de sexe féminin. Pour y voir

plus clair, il faut sélectionner ces 17 fiches et les mettre ensemble, ce qui est aisé avec les ressources de l'informatique. À partir de là, il n'est pas difficile de constater que notre fiche s'insère dans une série de six fiches où les circonstances dans lesquelles la maladie se produit est la même, c'est-à-dire une maladie qui se produit à la suite d'un enfantement (participe τεκοῦσαν et complément ἐκ τόκου). Il y en a quatre dans la liste A+B (A 4, A 5, A 11 et la présente fiche B 12) et deux dans la liste C (C 2 femme de Thasos et C 14 femme de Cyzique). Dans tous ces cas, la maladie se termine par la mort à une exception près (A 5 où la femme d'Épicrates a survécu au bout d'une longue maladie qui dura quatre-vingts jours).

b. sa relation avec les tableaux climato-nosologiques où il est question des femmes. Dans la troisième constitution, nous nous souvenons de la phrase sur la mortalité des femmes qui tombaient malades après des accouchements généralement difficiles. Et nous nous souvenons aussi que l'exemple que l'auteur donnait à cet endroit-là pour illustrer cette catégorie de femmes n'était pas conservé, à savoir la fille de Téléboulos morte au sixième jour à la suite de l'accouchement (ἐκ τόκου). Or notre fiche qui présente aussi un accouchement difficile suivi d'une mort au quatorzième jour, bien qu'elle soit traditionnellement transmise sous le nom d'*Epid. III*, peut très bien correspondre à une constitution climato-nosologique conservée dans le traité traditionnellement transmis sous le nom d'*Epid. I*, au même titre qu'une des fiches précédentes (A 4), transmise sous le nom d'*Epid. I*, où la femme de Philinos à Thasos, tombée malade après l'accouchement d'une fille est morte le vingtième jour.

On mesure ainsi les progrès considérables obtenus dans la compréhension de l'ensemble de l'œuvre par la réunion des deux parties qui avaient été séparées très tôt dans la tradition du texte,

antérieurement à Galien, dès la période hellénistique.

3. Une dernière approche de la fiche sera, en fait, celle qui devrait être première, c'est-à-dire l'établissement du texte dans une nouvelle édition élaborée à partir de l'exploitation raisonnée de tous les témoignages disponibles. Il se trouve que dans un passage de cette fiche de malade les variantes offrent un sens radicalement différent. Or le choix adopté par tous les éditeurs modernes mérite d'être reconsidéré. La variante porte sur le huitième jour.

Voici comment tous les éditeurs et traducteurs éditent le texte et le traduisent (Littré III, 64, 13-15):

Ὀγδόη, περὶ μέσον ἡμέρης ἀνεθερμάνθη· διψώδης· κωματώδης· ἀσώδης· ἤμεσε χολώδεα, σμικρά, ὑπόξανθα· νύκτα δυσφόρως· οὐκ ἐκοιμήθη· οὖρησε πολὺ, ἀθρόον, οὐκ εἰδυῖα, Tra d. Littré: *Huitième jour*, la malade se réchauffa vers le milieu de la journée; elle eut de la soif, de l'assoupissement, des nausées; elle vomit des matières bilieuses, en petite quantité, jaunâtres; nuit pénible; point de sommeil; elle rendit en peu de temps beaucoup d'urine, sans s'en apercevoir.

Dans toutes les éditions actuelles, que ce soit d'Hippocrate ou de Galien, les deux mots de la fin de la phrase sont οὐκ εἰδυῖα, à savoir le participe parfait au féminin εἰδυῖα précédé de la négation, se rapportant à la malade, ce qui signifie que la malade a uriné sans s'en rendre compte. Mais quand on collationne les manuscrits d'Hippocrate, qu'ils appartiennent à la première famille ou à la seconde, c'est une autre leçon qui apparaît, à savoir la première personne de l'aoriste εἶδον précédé de la négation οὐκ se rapportant non pas à la femme, mais au médecin. La fin du texte de la huitième journée se lit donc ainsi: οὖρησε πολὺ, ἀθρόον· οὐκ εἶδον, ce qui signifie: "la femme urina beaucoup en masse; (moi, le médecin) je n'ai pas vu (l'urine)". Cette leçon n'appartient plus aux symptômes décrivant le

comportement de la femme, mais est une parole du médecin déclarant qu'il n'a pas vu l'urine émise par la femme cette nuit-là. C'était la leçon de l'édition *princeps*, l'Aldine d'Hippocrate de 1526, mais elle a disparu dès l'édition suivante, celle de Cornarius en 1538, au profit de la leçon εἰδῦια qui se lisait alors dans l'édition de Galien. Or c'est l'édition de Cornarius qui est devenue la vulgate. Cette vulgate est restée inchangée dans les éditions récentes d'Hippocrate, Kuehlewein (1896) et Jones (1923). Qui plus est, c'est aussi le texte adoptée dans les lemmes de Galien par Wenkebach en 1936 (p. 105, 22).

En réalité, tout milite pour un retour à la leçon de l'Aldine d'Hippocrate, bien que cette leçon soit totalement effacée dans l'édition de Jones où la variante εἶδον n'apparaît même pas dans l'apparat critique. Dans l'histoire du texte, Littré reste ici un maillon essentiel, car il a été le premier à collationner les manuscrits et à poser un problème qui a été occulté par la suite.

Après avoir constaté que tous les manuscrits qu'il avait collationnés donnaient εἶδον face à la vulgate εἰδῦια, il commente en posant le problème avec lucidité (Littré III, p. 65, n. 53):

Il est difficile de se décider entre la leçon du texte vulgaire, et celle de presque tous nos manuscrits; car Hippocrate a pu dire que la malade urina sans s'en apercevoir, aussi bien qu'il a pu dire qu'il ne vit pas l'urine qu'elle avait rendue ce jour-là.

Mais cette lucidité resta sans lendemain. Ermerins (I, 212) conserva la leçon de la vulgate en prétendant qu'elle convenait mieux au contexte. Quant à Kuehlewein (I, 223), il édita εἰδῦια en signalant simplement dans l'apparat critique εἶδον V. Puis Jones édita εἰδῦια sans rien signaler dans l'apparat critique. Comme l'édition Jones est encore aujourd'hui la dernière édition de référence, on aboutit au triomphe de la régression du savoir. Or si l'on doit revenir à la lucidité de Littré pour la position du problème, on peut progresser et sortir de l'indécision dans laquelle il se trouvait pour la solution. Car

dans la tradition d'Hippocrate, l'archétype des manuscrits (accord de IV) avait εἶδον, et il faut ajouter maintenant que dans la tradition de Galien, l'une des deux familles de manuscrits, la meilleure (GalL[L]), a aussi εἶδον. Dès lors, la leçon ancienne était εἶδον aussi bien dans la tradition galénique que dans la tradition hippocratique, tandis que la variante εἶδου̃α n'est qu'une innovation récente dans une branche de Galien. Trouvera-t-on curieuse la remarque du médecin qui prend soin de préciser qu'il n'a pas vu les urines de la malade? C'est en fait nécessaire pour justifier qu'il ne la décrit pas, comme il a l'habitude de le faire ailleurs. Et pour confirmer le bien-fondé de cette remarque du médecin, on peut faire appel à une fiche précédente, la fiche A 4, d'une autre femme déjà tombée malade après un accouchement. Le médecin, au onzième jour, décrit en détail les urines et termine par les mots suivants: telles étaient ces urines que j'ai vues moi-même (οἷα καὶ ὡς εἶδον)¹³. On rencontre donc déjà le même verbe εἶδον. Le rapprochement avec un contexte plus large renforce la conclusion que le seul examen de la tradition manuscrite du passage suffisait à établir. Je voudrais terminer, en guise de conclusion, par un dernier problème de variante liée directement au présent sujet, car il est une fiche pour laquelle on est en droit de se demander si la personne malade est une femme ou un homme. C'est la fiche *Epid. III*, c. 1 § 4 (B 4 =A+B 18), p. 68, 15 sqq. (= Littré III, 44, 11 sqq.), dont le début se présente avec une marque de féminin dans la tradition hippocratique et une marque de masculin dans la tradition galénique. Voici la phrase initiale dans ces deux traditions, dès les deux premières éditions imprimées:

- Aldine d'Hippocrate de 1526 (137v, 39 sq.): Ἐν Θάσῳ, Φιλίστης κεφαλὴν ἐπόνει χρόνον πουλύν· καὶ ποτε καὶ ὑποκαρωθεῖσα, κατεκλίθη. ἐκ δὲ πότων πυρετῶν ξυνεχέων γενομένων, ὁ πόνος παρωξύνθη, Ἄ Thasos, Philistès souffrait d'un mal de tête depuis longtemps; et un jour, prise même d'un peu de somnolence, elle s'alita. À la suite de boissons devenues continuelles, la douleur s'exacerba."

- Aldine de Galien de 1525 (194v, 28 sq.): 'Εν Θάπῳ (sic), Φιλίστης κεφαλὴν ἐπόνη χρόνον πολὴν (sic)· καὶ (sic) ποτε καὶ ὑπο καρῳθεῖς κατεκλίθη. ἐκ δὲ πότων ἄπυρετῶν συνεχέων γενομένων, ὁ πόνος παρῳξύνθη,“ Thasos, Philistès souffrait d'un mal de tête depuis longtemps; et un jour pris même d'un peu de somnolence, il s'alita. À la suite de boissons devenues continuelles, la douleur s'exacerba.” Dans la tradition hippocratique, le participe ὑποκαρῳθεῖσα donné par les deux familles de manuscrits (I et V) est incontestablement une marque de féminin, alors que dans la tradition galénique le participe ὑποκαρῳθεῖς est au masculin. Galien, pour sa part, considérait à coup sûr que c'était un homme, car dans son commentaire il le désigne par l'expression ὁ ἄνθρωπος (Wenkebach 66, 22). Comme dans l'exemple précédent, Littré avait signalé avec clarté le problème en déclarant (III, 45, n. 27): “Ce féminin, bien que donné par la plupart des manuscrits, est une faute. Galien dans son commentaire, parle toujours de ce malade comme d'un homme.” La différence avec le cas précédent est que Littré, continuant à poser le problème avec lucidité, ne demeure pas dans l'expectative mais prend nettement parti pour l'interprétation de Galien. Littré, qui était convaincu de la supériorité de Galien, a convaincu tous les autres éditeurs d'Hippocrate et de Galien. Mais ce raisonnement n'est pas imparable, car la tradition directe est indépendante de Galien et peut conserver une variante ancienne que Galien ne connaissait pas. La forme féminine de la tradition directe devrait même être considérée comme la *lectio difficilior*. On ne voit pas quel copiste aurait ajouté un *alpha* à la fin du masculin ὑποκαρῳθεῖς pour transformer un homme en femme, alors que la disparition accidentelle d'une seule voyelle finale marque du féminin transforme très facilement une femme en homme. Bien entendu, la question du nom du malade ou de la malade est liée. S'il s'agit d'une femme, il faut admettre que les manuscrits de la tradition directe (I et V) ont une faute par iotacisme (Φιλίστης au lieu de Φιλίστις vel Φιλιστίς). Ce n'est pas du

tout invraisemblable, car l'erreur s'est produite dans *Epid. VII*, c. 120 (Jouanna/Grmek 115, 11 = Littré V, 464, 16) où le même nom propre désignant sans ambiguïté une femme a une faute de iotacisme comparable dans les deux manuscrits fondamentaux de la tradition directe (Φιλιστίδι Ald.: Φιλιστίδη/ M Φιλιστίδη V). S'il s'agit bien, en définitive, d'une femme, ce n'est pas nécessairement une femme qui aime le vin, comme chez Aristophane. Rien ne dit que les boissons qu'elle a prises continuellement une fois qu'elle était alitée étaient des boissons alcoolisées. Redonnons à la malade son sexe originel sans la transformer en un personnage de comédie. Son sort, en tous les cas, fut tragique. Elle mourut au cinquième jour.

BIBLIOGRAFIA E NOTE

1. *Epid. III*, c. 16 § 1 Jouanna 113, 5 sq. = Littré III, 100, 7 sq.
2. JOUANNA J. (avec la collaboration d'A. Anastassiou et A. Guardasole), *Hippocrate*. Tome IV 1, *Épidémies I et III*, CUF, Paris, 2016. Les références seront données aux chapitres, aux paragraphes et aux pages de cette nouvelle édition avec l'équivalence des pages de l'édition de Littré (Paris 1840- 1841). Pour la numérotation des chapitres, la nouvelle édition adopte la subdivision devenue traditionnelle dans les deux éditions les plus récentes, l'édition Teubner (Kuehlewein I, 1896) et l'édition Loeb (Jones I, 1923). La subdivision des chapitres en paragraphes est une innovation de la nouvelle édition.
3. Le mot βληστρισμός est employé les cinq fois dans une fiche de malade. Une fois dans la liste A: *Epid. I*, c. 27 § 2 (A 2), 6^e jour (42, 10 = Littré II, 686, 10 sq.) πολὺς βληστρισμός. Deux fois dans la liste B: *Epid. III*, c. 1 § 8 (B 8), 3^e jour (74, 10 sq. = Littré III, 56, 8) πολὺς βληστρισμός et *Epid. III*, c. 1 § 12 (B 12), 7^e jour (78, 7 = Littré III, 64, 9) πολὺς βληστρισμός. Deux fois dans la liste C: *Epid. III*, c. 27 § 5 (C 5), 3^e jour (99, 2 = Littré III, 118, 15) πολὺς βληστρισμός et *Epid. III*, c. 27 § 16 (C 16), 20^e jour (112, 12 = Littré III, 148, 4) πολὺς βληστρισμός. Pour le mot chez les glossateurs, voir Erotien, frag. 14, éd. Nachmanson 102, 19-24 (= Anastassiou/Irmer, *Testimonien zum Corpus Hippocraticum*, I, 203) et Hesychius, éd. Latte à 719 (=Anastassiou/Irmer, *Testimonien...*, III, 186).
4. Dans l'édition Littré III, 64, 9, en B 12, la vulgate a hérité d'une faute de la branche de I qui a rattaché l'adjectif à ce qui précède δίψα πολλή.

βληστρισμός I (“soif intense; jactation” à la place de δίψα: πουλύς βληστρισμός V (“soif; forte jactation”), leçon correcte confirmée par les manuscrits des lemmes de Galien. Par ailleurs en C 16, la vulgate, encore suivie par Littré (III, 148, 4), a omis avec I πολύς devant βληστρισμός. Ainsi, deux fois sur cinq, l’expression caractéristique πολύς *vel* πουλύς βληστρισμός a été effacée dans la branche de I vulg.

5. La première attestation de κατάστασις dans ce sens technique est à la fin de l’analyse des maladies dans la première année en *Epid. I*, c. 3 § 3 (7, 5 sq. = Littré II, 614, 2): ἐν τῇ καταστάσει ταύτῃ, “dans cette constitution”. Le mot a le sens large de constitution climatique et nosologique d’une année; cf. la même expression: ἐν τῇ καταστάσει ταύτῃ dans la troisième constitution en *Epid. I*, c. 14 § 3 (21, 10 = Littré II, 642, 7) ayant exactement le même sens. Mais le mot n’a pas partout dans le traité ce sens technique. Il reste employé pour désigner la constitution d’autres réalités; ainsi en *Epid. I*, c. 25 § 1 (35, 121 sq. = Littré II, 674, 14-676, 1) les fièvres, ou en *Epid. III*, c. 6 § 2 (83, 14 sq. = Littré III, 80, 5 sq.) une maladie particulière, le causus.
6. *Epid. III*, c. 15 § 2 (112, 16-113, 1 = Littré III, 100,1-3).
7. C’est dans ce développement que se trouvent groupées trois des réflexions les plus célèbres sur l’art de la médecine dans le *Corpus hippocratique* (*Epid. c.* 11 § 2): la première sur le pronostic “Dire le passé, comprendre le présent, prédire l’avenir; s’entraîner à cela”; la deuxième sur la finalité de l’intervention du médecin dans les maladies: “Avoir deux choses en vue en abordant les maladies: être utile ou ne pas nuire”, la troisième sur les trois termes de l’art médical: “L’art opère grâce à trois termes: la maladie, le malade et le médecin; le médecin est le serviteur de l’art; s’opposer à la maladie, voilà ce que le malade doit faire avec le médecin”.
8. Cette technique qui consiste à prévenir une objection en éliminant ce qui pourrait être utilisé comme contre-exemple n’est pas unique dans le traité. Elle a déjà été utilisée dans la même constitution à propos de l’hémorragie dans le causus en *Epid. I*, c. 14 § 3 (21, 11-12 = Littré II, 642, 8-10). Après avoir dit que l’hémorragie nasale favorable et abondante a été un signe salvateur chez tous les malades qu’il a connus, il introduit immédiatement le cas de trois malades qui sont morts, bien qu’ayant eu une hémorragie nasale. La raison en est que l’hémorragie n’était pas suffisante.
9. Hommes malades pris en exemples dans la troisième constitution dans l’ordre de lecture: 21, 11 = Littré II, 642, 8: Philiscos, Épaminon et Silènos; cf. 31, 4 sq. = Littré II, 664, 11 sq.; 22, 3 = Littré II, 644, 3: Héracléidès qui était couché chez Aristocydès; 22, 6 = Littré II, 644, 6: le serviteur de Phanagoras;

- 22, 11 = Littré II, 644, 10 sq.: Bion, couché chez Silène; 22, 14 sq. = Littré II, 644, 14: le fils d'Ératon; Myllos; 23, 9 = Littré II, 646, 8: Antiphon fils de Critoboulos; 24, 13 = Littré II, 648, 11: Xénophane et Critias; 24, 13-25, 1 = Littré II, 650, 2: le fils d'Aréton; 29, 5 = Littré II, 660, 5: Hermippe le Clazoménien; 29, 8 sq. = Littré II, 660, 8 sq.: les deux frères d'Épigène; 30, 7 = Littré II, 664, 2: Euagon, le fils de Daïtharsès; 31, 7 = Littré II, 666, 3: Cratistonax; 31, 11 = Littré II, 666, 6: Pantaclès; 32, 2 = Littré II, 666, 8 sq.: Phanocrite qui était couché chez Gnathon le foulon.
10. Pour l'identification de Hermippe le Clazoménien de la troisième constitution (29, 5) avec la fiche du Clazoménien (A 10), voir JOUANNA J. (éd), *Epid. I et III*. p. 29, n. 1 et p. 55, n. 5 (pour la démonstration).
 11. Néanmoins, toutes les fiches sont présentées dans l'ordre chronologique des jours, à une seule exception près (A+B 23 = B 9): la femme qui était couchée chez Tisamène.
 12. On la rencontre une autre fois à la même place dans une fiche précédente A+B n° 22 (= B 8) à propos d'un jeune homme, lui aussi anonyme, qui est mort le 7^e jour. Il avait 20 ans. L'âge est donc précisé deux fois de la même façon dans le cas de deux jeunes anonymes qui ont trouvé la mort. Autre ressemblance entre ces deux fiches qui est vraiment le fruit du hasard: ces deux jeunes anonymes habitaient à Thasos, place des Menteurs!
 13. *Epid. I*, c. 27 § 4 (A 4), 11^e jour (47, 2 = Littré II, 692, 15).

Correspondence should be addressed to:

jjouanna@orange.fr